



Réseau Nigérien de Suivi Evaluation

BP 11207 - Niamey – Niger
Tel +227 734700 ; Fax +227 723630

Coordinateur national: Jean-Charles Rouge
Email : jean-charles.rouge@undp.org
Internet: www.ird.ne/reuse

LE RENFORCEMENT DES CAPACITES NATIONALES EN SUIVI EVALUATION : LE CAS DU RESEAU NIGERIEEN DE SUIVI EVALUATION (ReNSE)

Communication de :
Sanda Maman Sani
Consultant, Sociologue
Membre du Comité de Coordination et co-fondateur du ReNSE

**Conférence annuelle de l'Association Africaine d'Evaluation
Nairobi, 10-14 juin 2002**

I. PRATIQUE DE L'ÉVALUATION AU NIGER

I.1 CONTEXTE DU NIGER

Ancienne colonie française de l'Afrique de l'Ouest, le Niger est indépendant depuis 1960. Vaste territoire enclavé dont la plus grande partie est couverte par le désert du Sahara, il constitue le trait d'union entre l'Afrique du Nord et l'Afrique Sub-Saharienne et partage ses frontières avec sept pays (Algérie, Bénin, Burkina Faso, Libye, Mali, Nigéria et Tchad).

Avec une superficie de 1 267 000 Km² et une population totale estimée en l'an 2000 à environ 10 millions d'habitants, le Niger est actuellement confronté à une crise économique et financière essentiellement liée à son économie fragile et à un environnement géo-économique défavorable : enclavement, sécheresses répétées, insuffisances des ressources en eau, désertification croissante, poids excessif de l'endettement extérieur, croissance démographique élevée, chute des cours de l'uranium et détérioration des termes de l'échange. Tous ces problèmes de sous-développement et de pauvreté maintiennent le Niger dans la catégorie des Pays les Moins Avancés.

L'appareil de formation professionnelle est encore embryonnaire au vu des besoins de développement des ressources humaines. Aussi, le secteur de la recherche est-il caractérisé par une inorganisation et une insuffisance des ressources nécessaires à son financement. Néanmoins, le pays dispose de potentialités qui pourraient, à moyen ou long terme, pour autant que les stratégies politiques pertinentes sont conçues et mises en œuvre, être transformées en atouts. C'est dans un tel contexte que la communauté des professionnels de la pratique de l'évaluation tente d'apporter sa modeste contribution.

I.2 DEFINITION DU CONCEPT D'ÉVALUATION

L'évaluation est un processus systématique qui vise à déterminer de la manière la plus objective possible la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact, les effets des politiques, programmes et/ou des projets, afin d'éclairer les voies à emprunter pour atteindre les objectifs fixés au départ.

Par conséquent, l'évaluation est en même temps :

- ◆ Processus (en tant que s'étalant dans le temps), et
- ◆ Méthode et outil (d'analyse et d'action en terme de décision).

Les fonctions qu'elle remplit sont multiples et lui donnent une certaine variation :

- En fonction du moment où elle intervient : évaluation ex ante ou a priori, évaluation continue, évaluation intermédiaire ou à mi-parcours, évaluation finale ou terminale et évaluation rétrospective ou ex post ou a posteriori ;
- En fonction de qui la mène, c'est-à-dire de la personne qui a la responsabilité de celle-ci : l'auto-évaluation, l'évaluation indépendante interne, l'évaluation indépendante externe ;
- En fonction de son champ d'application : projet dans son ensemble, un programme plus ou moins important au sein d'un projet, un sous-programme, un ou plusieurs thèmes déterminés (évaluation thématique) ;
- En fonction de la méthodologie appliquée pour sa réalisation : l'examen sur documents, l'évaluation par le moyen de séminaires, l'évaluation par le moyen de missions sur le terrain.

I.3 PRATIQUE ACTUELLE DE L'ÉVALUATION AU NIGER ET BESOINS EN RENFORCEMENT DES CAPACITÉS NATIONALES

Au Niger, l'évaluation se pratique à différents niveaux et, selon ce niveau, différents acteurs entrent en jeu.

I.3.1 L'État est le premier responsable de l'évaluation des performances de l'économie au niveau macro.

Au total, deux principaux outils de programmation sont utilisés dans l'exercice de la programmation au Niger : le dossier standard (4 fiches) et le tableau de bord annuel (3 tableaux).

Le dossier standard de programmation des investissements

Il constitue le document de base des échanges d'informations sur les projets entre les directions des projets, les Ministères Techniques (MT) de tutelle, les bailleurs de fonds et le Ministère des Finances et du Plan (actuel Ministère des Finances et de l'Économie, MF/E). Il est composé de quatre fiches :

Fiche A (fiche de présentation synthétique de projet) : elle sert à l'établissement de l'avant programme des investissements ;

Fiche B (fiche de programmation triennale) : doit être remplie pour tous les projets nouveaux, en préparation et en cours. Elle est utilisée pour l'avant-projet de programme ;

Fiche C (fiche d'analyse socio-économique du projet) : doit être remplie pour tous les projets pour lesquels il y a une étude de faisabilité pour la période de programmation. Elle permet de prévoir l'impact attendu du projet. Mais d'énormes difficultés se posent pour son remplissage.

Fiche D (fiche de bilan d'exécution) : remplie pour tout projet ayant eu une inscription budgétaire au cours de la 1^{ère} année de l'exercice de programmation. Elle est remplie une fois par an au mois de Janvier.

Le tableau de bord annuel de programmation des investissements.

Il comprend trois instruments :

- Le tableau de suivi physique qui permet de faire le suivi continu des réalisations physiques des projets et d'apporter les correctifs nécessaires en temps opportun, c'était le premier instrument auquel sont venus s'ajouter, depuis 89-90 :
- Le tableau de prévisions financières qui est l'instrument de prévisions des ressources financières qui peuvent être mobilisées par chaque niveau de programmation ;
- Le tableau avant-programme qui est l'instrument par lequel chaque intervenant dans la programmation présente les projets à inscrire.

Ces fiches sont remplies au cours des quatre étapes que compte le cycle de programmation, à savoir : l'élaboration du bilan d'exécution ; l'élaboration du schéma directeur national indicatif de programmation ; l'élaboration d'avant programme d'investissement ; l'élaboration du programme d'investissement.

La programmation des investissements publics se présente sous forme de cycle couvrant une année. Le calendrier de ce cycle est conforme à l'année budgétaire allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre de chaque année.

Initialement, le niveau central était le seul responsable de la programmation des investissements. Les cadres du MF/E ont la responsabilité du remplissage des dossiers standards et de la sortie de l'esquisse de programmation par secteur. Les MT sont sollicités pour compléter le remplissage des dossiers standards, participer aux réunions techniques et aux arbitrages et participer aux missions d'évaluation sur le terrain.

Pour bien comprendre le cadre institutionnel de la programmation, il s'avère indispensable de connaître les intervenants dans le système et leurs missions. Ainsi, entrent en jeu dans le processus de programmation les acteurs ci-dessous :

- Les régions et sous-régions depuis 1988 ;
- Les Directions des Etudes des MT ;
- Le MF/E;
- Les Bailleurs de Fonds.

Aujourd'hui, bien que la sous-région soit considérée comme partie prenante dans le processus, force est de constater que, dans la pratique, il n'en est rien car elle intervient faiblement dans le processus.

Les Directions des Etudes des MT sont les interlocutrices du MF/E dans l'exercice de programmation.

Le MF/E est chargé de la planification, de la coordination, du contrôle et du suivi de l'exécution de toutes les actions concernant le développement économique et social tant au niveau national qu'au niveau régional. Il a ainsi la responsabilité de l'élaboration et du contrôle de l'exécution des programmes d'investissements en relation avec tous les intervenants.

Depuis l'instauration du système, les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux sont directement associés au processus en collaboration avec les MT et le MF/E. Cette association ne se passe pas sans difficultés.

Censé être l'instrument privilégié de collecte de l'information sur le cycle de projet et l'outil majeur d'évaluation, de programmation et de suivi des projets, le Dossier Standard reste encore peu performant et ne joue pas son véritable rôle d'instrument de dialogue entre le MF/E, les MT, les Bailleurs de fonds et les niveaux décentralisés (régions).

Le Tableau de bord annuel de programmation des investissements se focalise essentiellement sur les aspects financiers et le traitement administratif des correspondances.

Cet instrument de pilotage du programme est peu utilisé aussi bien au niveau du MF/E coordonnateur de la programmation qu'au niveau des MT et des régions étant donné que le tableau de suivi physique confectionné régulièrement après les arbitrages ministériels et la revue à mi-parcours n'est pas diffusé et les informations qu'il contient sont peu fiables. En effet, la qualité des informations contenues dans le dossier standard de programmation est peu satisfaisante. De plus, les procédures propres à chaque bailleur de fonds introduisent un hiatus supplémentaire dans la cohérence du système d'information. On note également une

défaillance du système de programmation actuel à obtenir des informations sur les projets à gestion directe.

La qualité des données macro-économiques est également problématique. Celles-ci résultent de difficultés d'ordre technique, institutionnel, organisationnel des structures qui les produisent. De fait, le système statistique nigérien est lacunaire, formé de plusieurs composantes indépendantes (dont les plus performantes sont les Directions des Etudes et Programmation (DEP) des Ministères de la Santé et de l'Education avec le Système National d'Information Sanitaire et l'Annuaire des Statistiques Scolaires). Les diverses entités qui composent le système national d'information sont régies par des textes particuliers dans le cadre de décrets organisant leur ministères ou organismes de tutelle. Il s'agit donc de textes totalement indépendants les uns des autres. Outre ces textes particuliers, les activités statistiques dans le pays sont réglementées par l'Ordonnance de mars 1993, portant création d'un Comité national de la Statistique. Malheureusement, ce comité n'est pas encore fonctionnel. La configuration actuelle du système national d'informations statistiques comporte un organe central : la DSCN (Direction des Statistiques et des Comptes Nationaux), des structures rattachées localisées au sein des différents départements ministériels ou dépendant d'organismes publics ou parapublics, ainsi que des services départementaux de statistiques. Dans les faits, l'information statistique n'est réunie que sur injonction et de manière ad hoc. Ainsi, les données financières par exemple, sont compilées par les différentes directions du MF/E dans la hâte et sous la pression lors des séjours des missions des institutions de Bretton Woods. D'où des risques d'erreurs ou des incohérences entre les chiffres.

Au niveau local, les problèmes de compétences, de coordination et de moyens se posent également. Chaque service déconcentré d'un MT tient ses propres statistiques en fonction de ses besoins particuliers et sans se soucier des demandes des autres acteurs institutionnels. Ces services entretiennent de faibles rapports avec la Direction départementale du Plan, qui est un démembrement de la DSCN, et est dotée des seuls agents qui ont reçu une formation adéquate en la matière (les agents des autres ministères ont une formation générale en économie ou en administration). Etant donné le manque de moyens et la centralisation des décisions, il n'est pas rare que ce soit une mission directement désignée par le niveau central qui se charge de collecter les données locales, en contournant totalement le niveau déconcentré qui est pourtant indiqué à cet effet. Enfin, il convient d'indiquer que les opérations de collecte sont plus fréquentes dans des régions où existe un certain potentiel (en ressources naturelles par exemple) chez les tenants de l'approche « économiste » et dans les régions les plus défavorisées chez les tenants de l'approche « sociale », c'est-à-dire là où les bailleurs ont tendance à investir le plus.

Le suivi et l'évaluation des projets et programmes sont assurés par les Directions des Etudes et Programmation (DEP) placées au niveau de chaque département ministériel. Ces directions sont pluridisciplinaires et généralement composées de techniciens du secteur, d'économistes, de sociologues, de planificateurs et rarement de juristes. Elles sont en relation directe avec deux directions du MF/E, à savoir la Direction des Plans et Programmes (DPP) et la Direction de financement des investissements (DFI). La DPP dispose d'un dossier standard pour la gestion du cycle de projet et les responsables des projets sont tenus de remplir les quatre fiches A, B, C, et D décrites précédemment. La DFI est chargée de la programmation et du suivi de l'exécution financière de chaque projet et programme. On distingue donc, d'une part, des DEP chargés de définir les orientations et objectifs sectoriels et de faire le suivi des investissements et, d'autre part, la Direction des Plans et Programmes (DPP) et récemment la

Direction du suivi-évaluation (DSEP) qui procèdent à l'élaboration et au suivi des programmes pluriannuels des investissements de l'Etat.

Il existe donc au Niger un système de suivi et d'évaluation d'envergure nationale fondé sur des indicateurs socio-économiques.

Le fonctionnement de ces structures est tributaire des changements fréquents des attributions, au hasard des remaniements ministériels et, surtout, au manque de moyens financiers, matériels et humains.

I.3.2 La pratique de l'évaluation dans les organismes d'aide au développement et les projets de développement.

Les organismes d'aide et les projets sont les principales institutions pratiquant systématiquement l'évaluation et, dans une large mesure, le suivi. En effet, de plus en plus au Niger on insiste sur la fonction de suivi-évaluation. Les organismes d'aide et de coopération mettent en place des structures s'occupant exclusivement du suivi-évaluation, on parle alors de la cellule suivi évaluation de Care International, de l'UNICEF et d'autres agences du système des Nations Unies, etc. C'est aussi le cas des grands projets de la Banque Mondiale comme le PGRN, de la FAO, du projet Keita (Coopération italienne), etc.

Néanmoins, il existe une controverse autour de cette notion de suivi-évaluation. Certains voient des fonctions distinctes là où d'autres parlent d'une fonction unique. Force est de constater que suivi et évaluation sont tout de même distincts l'un de l'autre par leurs objectifs, leurs périodes de référence, leurs besoins d'analyse comparée, et leurs utilisateurs. Le suivi est une estimation continue du fonctionnement des éléments de politique, projet ou programme dans le contexte de calendriers d'exécution et de l'emploi des apports par les bénéficiaires en fonction des prévisions établies au moment de la conception. L'évaluation est une estimation périodique du bien-fondé des résultats, de l'efficacité et de l'impact dans le contexte des objectifs déclarés. Cependant, après avoir souligné les différences, une nuance s'impose, il existe des éléments communs qui mettent en relief la relation qui les unit. Souvent, le même système de collecte et d'analyse sert aux deux fonctions, et les indicateurs du suivi peuvent figurer dans la gamme d'informations nécessaires à l'évaluation, mais leur examen portera sur une période plus longue et on tiendra compte d'un groupe d'utilisateurs plus important. Le suivi d'un projet peut révéler de telles différences par rapport aux prévisions qu'il demande sans plus attendre une évaluation interne. Celle-ci établira alors les résultats probables si cette expérience se poursuit et examinera les arguments en faveur d'une nouvelle étude portant sur l'ensemble des hypothèses et des bases de conception du projet. Le suivi doit s'intégrer à la structure de gestion mais, avec ses horizons plus larges, l'évaluation n'est pas nécessairement un élément intrinsèque de cette structure.

Dans des institutions comme la SNV, Coopération néerlandaise de développement, on parle plutôt de planification et évaluation.

Néanmoins, pour ce qui est de l'évaluation, tous s'accordent à reconnaître qu'elle est conçue comme une méthode permettant de mettre à profit les efforts de développement pour améliorer les modalités.

- Elle peut être interne, dans ce cas elle est destinée essentiellement aux services internes et elle est réalisée par le directeur du projet et par ses collaborateurs.
- Elle peut être formelle, dans ce cas elle porte sur trois domaines : les réalisations, les résultats, les effets et l'impact ; et l'efficacité économique et financière. Elle

fait intervenir la participation d'organismes de tutelle et les pouvoirs publics ou organes de financement.

Au Niger, l'évaluation est très souvent liée à la notion de cycle du projet ; c'est ainsi qu'on distingue trois étapes du projet où l'on procède d'ordinaire à une évaluation. Les quatre catégories d'évaluations qui sont généralement conduites pendant ces étapes sont : l'évaluation ex-ante, l'évaluation à mi-parcours, l'évaluation terminale et l'évaluation rétrospective.

Ces quatre évaluations sont conduites par des experts nationaux et internationaux le plus souvent externes aux structures d'exécution.

Ce sont :

- Les consultants indépendants nationaux et internationaux ;
- Les bureaux d'études nationaux et internationaux ;
- Les cadres de la fonction publique ;
- Les universitaires ;
- Les retraités ;
- Les experts des organismes d'aide au développement.

De plus en plus, l'évaluation du projet par les bénéficiaires est devenue une pratique courante. D'où la prolifération des méthodes d'auto-programmation et d'auto-évaluation tels que GRAAP, ZOPP, HHLS, Sociologique et Socio-Anthropologique, etc.

Les résultats sont utilisés pour servir :

- La Comptabilité financière
- Les Leçons tirées
- La Planification stratégique

II. LE RESEAU NIGERIEEN DE SUIVI ET EVALUATION (ReNSE)

Il existe depuis 1999 une communauté de professionnels en suivi et évaluation au Niger regroupé au sein d'un réseau : Le Réseau nigérien de Suivi Evaluation (ReNSE).

Le ReNSE est un groupe informel créé le 24 Août 1999 sur l'initiative de la représentation de l'UNICEF au Niger. Sa création entre dans le processus africain de constitution de réseaux nationaux et d'une communauté mondiale de suivi et évaluation.

II. 1 LES OBJECTIFS DU ReNSE

Les objectifs globaux du réseau sont :

- A. Engager un processus durable de renforcement des capacités nationales en matière de suivi et évaluation par la mise en place d'un forum qui contribuera à la définition de normes, de méthodologies et de pratiques professionnelles dans le domaine de suivi et d'évaluation au Niger ;
- B. Promouvoir le leadership intellectuel dans le domaine du suivi et évaluation au Niger (faire du réseau un point de référence).

Lors de la réunion de constitution du réseau les participants ont adopté les objectifs spécifiques suivants:

- a) Faciliter l'apprentissage informel par l'échange d'expériences et de compétences en matière de suivi et évaluation au Niger ;
- b) Organiser des sessions de formations formelles ;
- c) Faciliter l'échange d'informations (réunions, formations, bourses et financements, livres et manuels, journaux, revues scientifiques, réseaux internationaux électroniques, etc.) ;
- d) Amener à la fois les utilisateurs et prestataires de services de suivi et évaluation à promouvoir la compréhension mutuelle des besoins en matière de suivi évaluation et faciliter la rencontre entre demande et offre de compétences ;
- e) Créer et maintenir une banque de données sur les évaluateurs comportant des informations sur leurs domaines de compétence, leurs expériences et leurs récentes publications ;
- f) Promouvoir des normes et des pratiques professionnelles.

Malgré le manque de ressources, la première fonction commence à être remplie et cela nous semble une priorité : la fonction de « réseau ». C'est-à-dire l'établissement de liens intellectuels, professionnels et personnels entre praticiens, chercheurs et institutions variées autour de la pratique de suivi et évaluation.

II. 2 FONCTIONNEMENT ET RESULTATS DEPUIS 1999

Un comité de coordination a été élu en 1999 et renouvelé en 2001. Ce dernier est multidisciplinaire et composé des différentes structures liées au suivi et évaluation au Niger :

- ❖ Un représentant des institutions de formations (l'Université, ENA, etc) ;
- ❖ Un représentant des agences du système des Nations Unies ;
- ❖ Un représentant des ONG et projets bilatéraux ;
- ❖ Un représentant des structures de l'Etat ;
- ❖ Un représentant des consultants indépendants et bureaux d'études ;
- ❖ Et un représentant des régions (depuis 2001).

En novembre 2001, le PNUD a été élu au sein du comité de coordination, en remplacement de l'UNICEF, assurant ainsi les fonctions de Secrétaire et Coordinateur national du ReNSE.

Le réseau est informel et fonctionne à budget zéro, sur le principe du volontariat de ses membres (disponibilités pour les présentations, matériels de vidéo-projection, location des salles pour les réunions et financement des pauses cafés). Le coût du mailing, de la reproduction de documents et d'autres initiatives d'appuis au fonctionnement du réseau reviennent traditionnellement à l'institution des Nations Unies représentée au comité de coordination, en l'occurrence aujourd'hui le PNUD.

La démarche générale du comité de coordination pour atteindre les objectifs que le réseau s'est fixé est la recherche permanente d'alliances stratégiques et de rapports de coopération avec toute structure (Services de coopération bilatéraux, agences onusiennes, centres de recherche, autres réseaux nationaux, etc.) intéressée par le réseau et souhaitant le soutenir.

Le ReNSE compte aujourd'hui plus de 150 membres et est reconnu comme étant le plus dynamique d'Afrique de l'Ouest, voire du continent dans son ensemble. Aucun frais d'enregistrement n'est requis pour devenir membre du réseau. Depuis sa création, 13 réunions ont été tenues pour discuter et partager des expériences entre professionnels évaluateurs. Les thèmes traités sont variés : Bonne gouvernance, Lutte contre la Pauvreté, Santé, Education, Environnement (voir en Annexe). Les présentations sont faites par des membres de groupes de travail préalablement constitués. Les réunions ont lieu dans les institutions principalement intéressées par le thème abordé.

Le Réseau dispose par ailleurs d'une banque de données sur les évaluateurs au Niger, pour le moment traitée et localisée au MARP, structure membre et partenaire du ReNSE.

Un site internet régulièrement mis à jour constitue la vitrine des activités du ReNSE et met à disposition de nombreux documents et manuels en Suivi Evaluation. Le site est hébergé gratuitement par l'IRD (Institut de Recherche en Développement) à : <http://www.ird.ne/reuse>.

II. 3 PLAN D'ACTION 2002-2003

A la suite d'une évaluation interne du réseau en février 2002, le Comité de coordination a élaboré une proposition de plan d'action pour l'année 2002-2003 qu'il a soumise à ses membres pour adoption le 23 mai 2002.

Le Plan s'articule autour de 5 activités : Le Forum de discussion (à renforcer) ; La formation (à concrétiser) ; Le développement régional (à initier) ; Le renforcement des moyens et services du ReNSE (à saisir) ; L'ouverture sur l'extérieur (à approfondir).

II.3.1 Activité à renforcer : Le forum de discussion

La périodicité des réunions est maintenue à 1 réunion thématique tous les 2 mois. L'hébergement sera assuré par une institution intéressée par le thème.

Des alliances stratégiques ont été nouées avec le Bureau de l'Evaluation du PNUD, du Ministère des Affaires Etrangères français, et du Service de Coopération français à Niamey pour que le réseau soit informé du passage à Niamey d'experts internationaux en suivi évaluation (S&E) lors de missions et puisse tenir une réunion spéciale à cette occasion.

D'autre part, 8 groupes de travail thématiques ont été créés et/ou renouvelés :

1. Pauvreté/Vulnérabilité,
2. Santé/SIDA,
3. Gestion financière des ONGs (2002),
4. Education,
5. Bonne Gouvernance,
6. Environnement/Gestion des Ressources Naturelles,
7. Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (2002),
8. Stratégie de Développement Rural/Sécurité Alimentaire (2002).

II.3.2 Activité à concrétiser : La formation

Le comité de coordination du ReNSE a travaillé en étroite collaboration avec un comité scientifique composé de membres de l'Ecole Nationale d'Administration et de l'Université de Niamey, afin d'élaborer les termes de références d'un cours de 2 semaines en techniques avancées de suivi évaluation. Cette formation s'adresse aux membres du ReNSE, avec un accent particulier pour les professionnels exerçant en région, les DEP (Directions de l'Evaluation des Programmes) des ministères techniques, les ONG et les Institutions de formation. Réalisation souhaitée avant la fin de l'année 2002.

D'autre part, le ReNSE a noué une alliance stratégique avec le Service de Coopération français à Niamey qui invitera 2 à 3 membres du réseau en septembre 2002 à une formation d'une semaine en méthodes de S&E pour les projets agricoles. Cette formation doit se dérouler au Ministère du Développement Agricole à Niamey dans le cadre de l'évaluation d'un projet financé par la France. L'évaluation et la formation seront assurées par un expert international. Profitant du déplacement de cet expert à Niamey, une réunion du ReNSE se tiendra à l'issue de l'évaluation du projet.

II.3.3 Activité à initier : Le développement régional du ReNSE

Le développement du réseau dans tout le pays repose sur 4 types d'activités :

1. La présence d'un membre de coordination dans la région de Diffa (Niger Est) permettra la promotion auprès des professionnels en S&E de cette région des activités du ReNSE, l'aide à l'émergence de réseaux locaux entre ces professionnels, et la répercussion à la région des réunions tenues à Niamey par l'organisation de réunions locales.
2. Les fréquents déplacements du représentant des ONGs/Bilatéraux du comité de coordination dans le reste du pays viseront ces mêmes objectifs, ciblés cette fois spécifiquement sur les professionnels travaillant dans les ONGs et les projets des différentes régions. Ces déplacements s'accompagneront de la distribution de revues/manuels et du bulletin d'information du réseau (voir plus loin).
3. De même, les fréquents déplacements, du représentant de l'Administration permettront la sensibilisation et la mobilisation, cette fois, des administrations régionales du Plan.
4. Enfin, le cours de S&E en passe d'être réalisé à Niamey accordera une place privilégiée aux régions en réservant plusieurs places aux professionnels de S&E de différentes régions.

II.3.4 Activités à saisir : Le renforcement des moyens et services du ReNSE

- Un accès internet VSAT (connexion rapide par satellite) sera mis à la disposition des membres du réseau au Centre de Documentation des Nations Unies à Niamey (Appui PNUD Niger) ;
- Un bulletin trimestriel d'information sur le Réseau sera publié et distribué via papier, email et le site web du ReNSE (Appui multipartenaires) ;
- La banque de données sur les évaluateurs nigériens sera actualisée, perfectionnée, mise sur le site web ;
- Enfin, enrichissement du site web par la création d'un forum de discussion national, l'insertion de la banque de CVs et la publication du bulletin.

II.3.5 Activité à approfondir : L'ouverture sur l'extérieur

L'objectif est d'avoir un regard plus large sur son secteur d'activité en prenant connaissance de ce qui se pratique ailleurs en S&E. Les instruments appropriés pour atteindre cet objectif nous semblent être : la participation aux conférences internationales et aux fora de discussion électroniques, un contenu de site web adapté, le bulletin d'information et la mise à disposition de manuels et revues internationaux.

Dans un premier temps, 4 membres du ReNSE participeront à la conférence annuelle de l'Association africaine d'Evaluation qui se tiendra du 10 au 14 juin à Nairobi (Appuis Banque mondiale, Banque africaine de développement, Agence de la francophonie). Les objectifs de ces participations sont de promouvoir les méthodologies nigériennes de S&E dans des secteurs clés du développement économique, de promouvoir les activités et le fonctionnement du ReNSE, de contribuer au renforcement de la structure de l'AfrEA et créer des partenariats avec d'autres réseaux nationaux. A leur retour à Niamey, les participants restitueront la conférence et les modules de formation suivis au ReNSE.

II.4 PERENNITE DU ReNSE

Jusqu'à présent, l'activité « Forum de discussion » est la plus dynamique du réseau. Le ReNSE a su s'organiser et les membres ont su suffisamment s'impliquer pour que le calendrier des réunions soit respecté et que celles-ci soient de qualité, bien que perfectibles. La pérennité du réseau, en tant que moyen d'échange de bonnes pratiques en S&E, repose essentiellement sur la qualité des exposés (résultats d'évaluations) et leur aspect formateur (enseignements des techniques utilisées). Si ces 2 aspects ne sont pas respectés, la fonction de réseau et l'objectif de renforcement des capacités nationales en S&E ne le seront pas non plus et, par là même, le désintérêt des membres et des partenaires supportant matériellement et financièrement le ReNSE sera croissant. D'où une attention particulière du comité de coordination sur le contenu des termes de référence des groupes thématiques et sur la recherche permanente de nouvelles alliances stratégiques. C'est autour de ces dynamiques que les autres initiatives du réseau (formation, développement régional, renforcement des moyens, etc.) auront le plus de chance d'être soutenues et d'aboutir.

M. Maman Sani Sanda
Réseau nigérien de Suivi Evaluation

Niamey, Mai 2002

Annexe
Liste des réunions du ReNSE depuis 1999

Août 1999

- ◆ Réflexion sur la nécessité d'un réseau national de suivi et évaluation au Niger
- ◆ Réflexion sur le processus et les moyens de mise en place d'un réseau national
- ◆ Adoption des objectifs
- ◆ Election du comité de coordination provisoire

Octobre 1999:

- ◆ Compte rendu de la réunion de l'Association Africaine d'Evaluation
- ◆ Inscription gratuite au réseau
- ◆ Adoption du plan d'action 1999-2000

Février 2000

- ◆ Réflexion sur la définition de suivi et évaluation et différentes méthodologies

Avril 2000

- ◆ Réflexion sur les standards professionnels de suivi et évaluation
- ◆ Lancement officiel du site web du réseau
- ◆ Présentation du logiciel pour la décentralisation du système d'information sanitaire
- ◆ Présentation du logiciel VIEW pour la planification et l'évaluation du SNV

Juin 2000

- ◆ Présentation du système d'information géographique « Healthmaper »
- ◆ Présentation de l'évaluation du programme Ver de Guinée

Septembre 2000

- ◆ Présentation de l'enquête nationale aux indicateurs multiples (MICS2, UNICEF)

Février 2001 CARE International

- ◆ Adoption du Plan d'action 2001
- ◆ Présentation de la méthodologie des enquêtes sur la Sécurité des conditions de vie au Niger

Mai 2001 UNDP/Ministère du Plan/ENA/Groupe de travail sur Evaluation et gouvernance

- ◆ Présentation sur «L'évaluation et la Bonne gouvernance. Les éléments de la Bonne gouvernance et les liens avec le Suivi et Evaluation »
- ◆ Présentation sur «Actions de promotions de la Bonne gouvernance au Niger »
- ◆ Présentation sur «La Direction de Suivi et Evaluation au Ministère du Plan »

Juillet 2001 Banque Mondiale/UNDP/Secrétariat Permanent, Document de stratégie pour la réduction de la Pauvreté

- ◆ Présentation sur «Le cadre technique de la politique de lutte contre la pauvreté »,
- ◆ Présentation sur «Les éléments de la pauvreté et les indicateurs de suivi»,
- ◆ Présentation sur «Le Document de stratégie de la réduction de la Pauvreté au Niger »

Septembre 2001 Système National d'Information Sanitaire/Ministère de la Santé

Publique/CREDES/Banque Mondiale/Cabinet Bozari

- ◆ Présentation sur « Le Système National d'Information Sanitaire (SNIS) et le Système d'Alerte Précoce pour la Méningite (MEWS) »
- ◆ Présentation sur « L'évaluation des Journées Nationales de Vaccination et des Micronutriments (JNV/JNM) »
- ◆ Présentation sur « Le système d'Assurance de Qualité dans la Santé »
- ◆ Présentation sur « Les indicateurs de la participation communautaire en Santé »

Novembre 2001 Groupe de travail sur l'éducation

- ◆ Méthodologies de suivi et évaluation des interventions dans le domaine de l'éducation

Février 2002 Groupe de travail sur l'environnement

- ◆ Méthodologies de suivi et évaluation des interventions dans le domaine de l'environnement et le développement local

Mai 2002

- ◆ Présentation et adoption du Plan d'Action 2002-2002
- ◆ Constitution des Groupes de travail

Juin 2002

- ◆ Débat et adoption des Termes de Références des 8 Groupes de travail